

Émilie Tavernier-Gamelin



**« Elle a considéré un champ et l'a acheté;
du fruit de ses mains elle a planté une vigne. » (Prov., 31, 16)**

« Bien que le mot ne se retrouve guère dans le langage de son époque, Émilie Tavernier-Gamelin, cette première bienheureuse montréalaise, s'est laissée transformer par les événements, tout au long des diverses étapes de sa vie.

Orpheline de mère à l'âge de quatre ans, Émilie se voit transplantée chez une tante paternelle; elle doit s'adapter à un autre milieu de vie, à d'autres habitudes. Les deuils successifs déciment sa famille, mais l'amour du pauvre inculqué par sa mère reste bien ancré dans son cœur. Jeune fille, elle rêve de fonder un foyer bien à elle... Le 4 juin 1823, Émilie Tavernier unira sa destinée à Jean-Baptiste Gamelin, reconnu pour son action charitable : « ils seront deux maintenant pour exercer la charité ». Trois enfants naissent de cette union; les deux premiers décèdent après trois mois d'existence; à son tour, le mari succombe le 1er octobre 1827, et son dernier enfant meurt, le 28 juillet 1828, avant d'atteindre ses deux ans.

Émilie voit son rêve s'anéantir... Elle reste seule, avec un jeune handicapé mental, légué par son mari qui lui devait la vie, alors que des bandits l'avaient laissé à demi-mort. « Prends soin de lui en souvenir de notre amour ». La voilà à un dur tournant de sa vie. Elle souffre, et se demande ce que veut le Seigneur. Elle va chercher réconfort chez son guide spirituel, Monsieur Bréguier dit St-Pierre, sulpicien, qui lui remet une image de la Vierge, seule au pied de la croix, avant la mise au Tombeau de Jésus, et lui recommande d'aller prier et réfléchir.

Prière et contemplation transforment peu à peu la jeune veuve; elle décide de ne pas se remarier : « son mari, ses enfants, ce seront désormais les pauvres ». Elle va à la misère et son cœur est touché par les souffrances rencontrées : personnes âgées, seules, infirmes, malades. Elle ouvre sa maison, emploie les biens laissés par son mari pour trouver des refuges, s'entoure de bénévoles, de dames de charité, pour mieux servir ses protégées. Une autre forme de vie habite Émilie; les besoins se multiplient : victimes d'épidémies, prisonniers, prêtres âgés ou malades; elle se donne sans compter et travaille même à donner à son œuvre la stabilité en

obtenant l'Incorporation civile. Elle poursuit son action charitable, assurée qu'elle est là où Dieu la veut.

Pourtant un autre événement vient bouleverser ses plans et sa vie. Mgr Bourget songe à assurer la perpétuité de l'œuvre de sa diocésaine en la confiant à une congrégation religieuse. Émilie collabore à la décision de son évêque et reste disponible à ce qui se prépare, sachant que « les voies de Dieu ne sont pas nos voies ». Aucunement attirée à la vie religieuse, le 2 février 1842, Émilie s'engage par un vœu privé à « continuer de servir les pauvres, tant que ses forces le lui permettront ».

Lorsque le projet de faire venir des Sœurs, de France, échoue, et que Mgr Bourget décide de fonder sa propre communauté religieuse canadienne, elle reste fidèle à son don; elle accepte de former les novices à l'œuvre qui lui échappe des mains, sans penser une minute à se joindre à cette communauté naissante.

Mais la grâce continue à agir en son âme... La transformation progresse toujours chez elle; Émilie perçoit un appel à se donner davantage; elle s'offre à Mgr Bourget pour prendre rang parmi les novices; il hésite, mais elle revient à la charge et finalement l'évêque « qui reconnaît en elle, la fondatrice dont il a besoin » accepte, et lui confie même un mandat : il l'envoie à Emmitsburg, aux États-Unis, chez les Filles de la Charité pour visiter leurs œuvres et obtenir une copie de leurs Constitutions. Au lendemain de son retour, le 8 octobre 1843, elle prend l'habit des Filles de la Charité Servante des Pauvres.

La transformation de ses habitudes, de ses idées, de son genre de vie se fait, non sans souffrances, sans heurts, sans larmes parfois... mais dans son cœur elle sent la PAIX. Professe, le 29 mars 1844, élue supérieure le lendemain, elle se met entre les mains de Celui qui l'appelle au « toujours plus et au toujours mieux ». Sa foi, son humilité, sa patience, sa tolérance se renforcent au rythme des événements, des besoins qui se présentent, ou que son évêque lui demande d'ajouter à ceux qui occupent ses journées.

Oui, son âme se transforme... et quand un jour, son évêque se fait incompréhensif et exigeant, malgré la blessure du cœur, elle voit encore la main de Dieu qui la transforme. FIAT! Une réponse des plus détachées, des plus humbles, à la lettre de reproches de son évêque, à qui elle offre même sa démission, rassure Mgr Bourget.

Mère Gamelin continue, au jour le jour, sa mission de providence, dans le plus grand dévouement pour ses Sœurs et les œuvres de charité qui s'ajoutent... Alors qu'Émilie assiste les cholériques, en temps d'épidémie, le divin Maître, en ce 23 septembre 1851, l'accueille dans son Royaume : « J'ai eu faim, j'ai eu soif,... viens, entre dans la joie de ton maître ».

Docile à la transformation, que lui a demandée le Seigneur, elle est prête pour recevoir la récompense promise.

Émilie, en ces temps où la Providence nous appelle à une transformation personnelle et communautaire, donne-nous, un peu de cet abandon et de cette foi qui t'ont fait réaliser une mission qui perdure au-delà du temps et des âges.

Providence de Dieu, nous vous remercions de tout! »

Sœur Yvette Demers, s.p.

Vice-postulatrice

Cause Émilie Tavernier-Gamelin